

Ad limina : Jean-Paul II préoccupé par la situation de l'Église de Belgique

Article rédigé par *La Fondation de service politique*, le 28 novembre 2003

Jean-Paul II a reçu le 22 novembre les évêques de Belgique, en conclusion de leur visite ad limina. Dans son discours, il a évoqué les difficultés de leur ministère, mais également les signes d'espoir pour l'Église dans leur pays.

" Les informations qui me parviennent concernant la situation de votre Église - a dit le Pape -, sont pour moi particulièrement préoccupantes. En effet, on ne peut cacher une réelle et sérieuse inquiétude devant la baisse régulière et importante de la pratique religieuse dans votre pays, qui affecte les célébrations dominicales, mais aussi de nombreux sacrements, en particulier le baptême, la réconciliation, et surtout le mariage. De même, la diminution importante du nombre de prêtres et la crise persistante des vocations sont un sujet de graves préoccupations pour vous. "

" Le changement rapide que vous constatez - a-t-il poursuivi - correspond certes à une évolution sensible de la société, marquée par une sécularisation de grande ampleur, qui pourrait laisser penser parfois que la société belge se plaît à tourner le dos à ses racines chrétiennes. Ainsi, votre pays s'est doté récemment d'une législation nouvelle et inquiétante dans des domaines qui touchent des dimensions fondamentales de la vie humaine et sociale, comme la naissance, le mariage et la famille, la maladie et la mort. Vous n'avez pas manqué d'intervenir sur ses questions [...] qui affectent profondément la dimension éthique de la vie humaine. "

" C'est donc sur un terrain pastoral nouveau, changeant et difficile, que vous vivez votre mission de pasteurs de l'Église du Christ [...]. Dans une société qui perd ses repères traditionnels et qui favorise volontiers un relativisme généralisé au nom du pluralisme, notre premier devoir est de faire connaître le Christ, son Évangile de paix et la lumière nouvelle qu'il apporte sur la destinée de l'homme[...]. Je vous invite donc à poursuivre activement le dialogue avec la société civile et l'ensemble du peuple belge, en ayant le souci de faire connaître explicitement les valeurs de la foi chrétienne et sa riche expérience de l'homme à travers l'histoire et les cultures, non pas pour imposer son propre modèle, mais par respect pour la vérité dont vous êtes les ministres au nom du Christ, et par respect pour le dialogue lui-même, qui exige que soit prise en compte l'identité propre et légitime de chacun. "

Puis le Saint-Père a évoqué " la qualité de la collaboration pastorale " des évêques et des prêtres, " la participation toujours plus active des fidèles laïcs à la mission de l'Église ", ainsi que " l'attention à l'éducation de la jeunesse ". " Je vous félicite - a-t-il encore dit -, d'avoir clairement réaffirmé les principes de l'éducation catholique et votre attachement à son identité. "

" Malgré ces difficultés - a conclu le Saint-Père-, vous avez aussi remarqué les signes du possible renouveau : la vigueur nouvelle des pèlerinages, l'attrait pour le silence des monastères, l'augmentation sensible du nombre des catéchumènes adultes [...], le désir d'une vie spirituelle authentique. L'espérance du croyant [...] vient éclairer la vie des fidèles laïcs. Dans les débats importants qui animent la société belge aujourd'hui, un double témoignage leur est en effet demandé : celui de la parole prophétique, par des prises de position claires et conformes aux exigences de l'Évangile[...], mais aussi le témoignage des actes, celui d'hommes et de femmes engagés dans les joies et les difficultés de la vie quotidienne, à travers la vie de couple et la vie familiale, le travail et les responsabilités sociales et politiques. "

Source : VIS, Rome.

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à [Décryptage](#)

